

Les coopératives agricoles : un outil de développement au service des productrices et des producteurs haïtiens

Virginie Levasseur, Renée Brunelle, Ginette Carré et Joseph Franck Mahotièr

Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)

Résumé : L'agriculture périurbaine joue un rôle important pour nourrir les populations, surtout en périodes de crise, mais elle comporte également des défis. Les contraintes auxquelles font face les productrices et les producteurs agricoles sont nombreuses, freinant leurs efforts pour mettre en place des systèmes agricoles plus durables. Le projet « Reconstruction et redynamisation des coopératives agricoles en Haïti » visait, en travaillant au renforcement de coopératives, à appuyer les membres dans l'amélioration de la productivité agricole, dans le contexte particulier suivant le séisme de janvier 2010. Diverses données, qualitatives et quantitatives, ont été recueillies grâce à des entretiens semi-structurés auprès de membres agriculteurs des coopératives, ainsi qu'à un questionnaire portant sur les activités agricoles des bénéficiaires du projet. Les résultats révèlent le rôle déterminant tant de l'appui technique spécialisé que de l'accès à des intrants de qualité et abordables. Les coopératives peuvent jouer un rôle structurant en offrant à leurs membres des services efficaces, qui leur permettent d'adapter et d'adopter des mesures de conservation des sols, y compris la diversification agroforestière, afin d'améliorer la productivité de leurs cultures et d'aménager de façon plus soutenable le territoire agricole périurbain.



Rezime : Lagrikilti alantou vil yo jwe yon wòl enpòtan pou nourri yo popilasyon moun, prensipalman lè gen preyòd kriz, men tou li mache ak anpil defi. Fi kou gason ki nan domèn lagrikilti kab jwenn anpil difikilte ki ka ralanti efò yo ap fè pou yo mete sou pye kèk sistèm agrikòl ki pi dirab. Pwojè ki rele : Rekonstriksyon ak redinamizasyon kowoperativ agrikòl Ayiti yo te vle, apati travay pou ranfòse kowoperativ yo, ede manm yo yon fason pou amilyore pwodiksyon agrikòl la, nan kontèks espesyal apre tranbleman tè janvye 2010 la. Yo te rasanble anpil enfòmasyon, kalitatif ak kantitatif, apati chita-tande, enfòmèl, ki te fèt ak kiltivatè ki manm kowoperativ agrikòl la, epi yo te sèvi tou ak yon lis kesyon ki sou aktivite agrikòl moun ki benefisye nan pwojè a. Rezilta yo montre enpòtan èd teknik espesyalize a ansanm posiblite moun yo genyen pou yo jwenn bon angrè nan yon pri abòdab. Kowoperativ yo kab genyen yon wòl nan estriktirasyon travay agrikilti a apati sèvis efikas yo bay manm yo. Sa ka fasilite adaptasyon ak adopsyon bon metòd pou yo prezève tè a, pou divèsifye pwodui agrikòl yo, yon fason pou amilyore pwodiksyon agrikòl yo epi prepare tè agrikòl alantou vil yo byen.

1. INTRODUCTION

L'agriculture urbaine et périurbaine joue un rôle clé dans l'offre de produits alimentaires frais et périssables dans les villes ainsi que dans l'économie de nombreux ménages des pays en développement. De plus, comme l'a constaté l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2011) en Haïti, les investissements dans le secteur de l'agriculture urbaine et périurbaine constituent une stratégie importante de réponse aux risques quand vient le temps de combler les besoins alimentaires de la population en période de crise, comme cela a été le cas à la suite du séisme de janvier 2010 [1].

À l'échelle d'un bassin versant, une agriculture périurbaine pratiquée de façon peu durable peut cependant avoir des conséquences néfastes [2, 3]. L'utilisation d'intrants chimiques en non-adéquation avec les besoins des plantes cultivées et les conditions du milieu entraîne une contamination des eaux de surface et souterraines ainsi que des sols, en plus de produire des aliments qui peuvent présenter des risques pour la santé. L'extension des superficies cultivées, notamment sur de fortes pentes, et la réduction du couvert forestier augmentent

les risques d'érosion des sols et les quantités d'eaux de ruissellement en aval du bassin versant. Ceci dans un contexte post-séisme où les ressources ligneuses subissent des pressions additionnelles pour la construction des abris et des maisons et où le prix du bois-énergie a augmenté [4]. D'autres conséquences néfastes peuvent être citées comme les risques de destruction accrue des infrastructures là où surviennent les inondations, des difficultés d'accès à l'eau pour d'autres usages, la réduction de la production nationale d'énergie et la réduction de la biodiversité.

Les productrices et les producteurs agricoles haïtiens pratiquent une agriculture de subsistance dans un contexte social, économique, institutionnel et environnemental qui leur permet difficilement de faire autrement [4, 5] : petites exploitations agricoles souvent dispersées dans l'espace ; insécurité foncière ; vulnérabilité vis-à-vis de multiples formes de dégradation environnementale (sols, eaux, rareté de ressources) et envers les aléas naturels (comme les phénomènes climatiques extrêmes) ; non-adéquation entre les pratiques agricoles et les potentiels ou les limites du milieu ; productivité des cultures souvent en baisse en raison des problèmes d'érosion et de dégradation ►

des sols ; difficulté à accéder aux intrants de qualité en quantités suffisantes ; manque d'appui technique disponible localement pour la production agricole ; manque d'appui institutionnel au secteur rural et agricole ; absence de financement du secteur agricole ; manque d'infrastructures appropriées causant de grandes pertes post-récoltes ; et importantes difficultés liées au transport et à la commercialisation des produits agricoles.

Depuis plusieurs années, l'agroforesterie apparaît comme une des solutions de gestion des terres agricoles permettant d'augmenter le couvert forestier tout en maintenant, voire en améliorant, le potentiel de productivité des cultures. Selon certains auteurs, l'agroforesterie serait un moyen beaucoup plus efficace d'accroître le couvert forestier d'Haïti, tout en minimisant l'érosion et l'impact d'inondations, que la mise en place d'aires protégées autour des reliquats de forêts naturelles et de nouvelles zones de reboisement [6, 7, 8]. La mise en place de systèmes agroforestiers n'exclut cependant pas celle d'autres mesures pour faciliter la protection des sols contre l'érosion et l'appui plus général aux productrices et aux producteurs agricoles [3].

L'aménagement du territoire dépend alors, tout au moins pour les terres cultivées, de l'adaptation et de l'adoption de systèmes et de pratiques agricoles plus respectueux de l'environnement par les productrices et les producteurs agricoles. Cependant, ces processus peuvent être ralentis et les efforts mis en œuvre, anéantis en raison des nombreuses contraintes citées plus haut. La gestion durable des ressources naturelles et du territoire implique également la présence de mécanismes institutionnels souples permettant aux membres d'une communauté de travailler conjointement de façon à ce que les gains de ces actions soient redistribués de façon équitable entre les membres de cette communauté [9].

Une coopérative est une structure appropriée pour mettre en œuvre des approches collectives et concertées de conservation des sols et d'agroforesterie. En effet, une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise détenue collectivement et contrôlée démocratiquement [10]. La coopérative, comme source de création et de partage équitable de la richesse, présente un mode organisationnel et entrepreneurial qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement des membres non seulement vis-à-vis de leur propre organisation, mais aussi vis-à-vis de leur milieu et de l'environnement dans lequel elle évolue.

La première expérience haïtienne dans le mouvement coopératif remonte à 1918, avec la mise en place de l'association d'assistance mutuelle « la Solidarité » [11]. Durant toute la première moitié du 20^e siècle, le mouvement a connu un essor appréciable dans le pays avec la création et le fonctionnement de nombreuses coopératives, dans le secteur agricole notamment. Le mouvement coopératif s'est cependant essouffé pendant la seconde moitié du siècle en raison de la nature des régimes politiques et aussi du manque de vision et de formation des dirigeants des

coopératives et de leurs membres. Le début des années 1990 marque la relance des coopératives, en particulier par le développement de coopératives d'épargne et de crédit et la mise en place d'associations de base coopérative dans le secteur agricole.

C'est dans cette perspective que le présent article se propose de mettre en relief des pistes de solutions mises en œuvre pour répondre aux enjeux socioécologiques du développement d'une agriculture permettant aux productrices et aux producteurs de subvenir à leurs besoins alimentaires et économiques, de fournir des aliments de qualité aux consommateurs, tout en protégeant l'environnement, le tout en se basant sur les leçons apprises du projet « Reconstruction et redynamisation des coopératives agricoles en Haïti ».

1.1 Description du projet et méthodologie

Le projet « Reconstruction et redynamisation des coopératives agricoles en Haïti » a été mis en œuvre par la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de la Fondation SOCODEVI. Le projet s'est déroulé de février 2011 à juin 2012. Il avait entre autres pour objectif de redynamiser le fonctionnement d'une fédération de cinq coopératives agricoles et d'appuyer leurs membres en vue d'améliorer la productivité agricole de leurs champs, dans le contexte spécial suivant le séisme de janvier 2010.

Le choix de cette fédération s'est fait naturellement, puisque SOCODEVI avait déjà travaillé avec INKOM auparavant en appuyant sa création. INKOM est basée à Fort-Jacques en banlieue de Port-au-Prince, où se trouve également la coopérative SOCOBELAM, l'une des cinq coopératives composant INKOM avec COPAS (Séguin), CMIA, CAMDEC et SOCOPEN (Savane-Zombi et Thiotte). Les membres de ces cinq coopératives avaient pour point commun de cultiver des légumes variés dans des zones de montagnes humides, des zones qui étaient comprises dans un projet mené par SOCODEVI à la fin des années 1990. Le plus grand problème des membres, à l'époque, était de trouver des intrants de qualité pour leur production maraîchère. C'est sur ces bases qu'INKOM s'est développé et a maintenant comme principale activité économique de fournir, à ses coopératives membres et à leurs membres producteurs maraîchers, des intrants agricoles variés : semences de légumes, fertilisants organiques et chimiques, pesticides et petit matériel agricole. Ces services bénéficient directement aux 1 437 membres des 5 coopératives constituant INKOM en 2012 (Tableau 1), mais aussi aux autres productrices et producteurs agricoles qui peuvent également s'approvisionner auprès des magasins des coopératives.

Dans le cadre de la composante agricole du projet, diverses activités ont été mises en place : appui organisationnel aux membres du conseil d'administration et au personnel de la fédération ; achat groupé d'intrants de qualité, y compris l'importation de semences de légumes de haute qualité ; élaboration et promotion de guides didactiques et d'affiches en créole quant aux pratiques

Tableau 1 Nombre de membres des coopératives membres d'INKOM, en 2012

COOPÉRATIVE	NOMBRE DE MEMBRES
SOCOBELAM	205
COPAS	300
CAMDEC	305
CMIA	297
SOCOPEN	330
TOTAL	1 437

agricoles prioritaires, dont des pratiques de conservation des sols; appui technique personnalisé auprès d'une partie des membres des coopératives; ainsi que des séances de formation et de démonstration de groupe sur l'utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides.

Les résultats qui seront présentés ici sont issus de diverses méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives menées tout au long du projet dans le cadre du suivi et de l'évaluation des actions visant à promouvoir l'utilisation de pratiques agricoles plus performantes et durables. Parmi ces méthodes, une première enquête diagnostique, de type qualitatif, a été menée auprès d'informateurs clés (membres des coopératives et des membres des conseils d'administration de ces mêmes coopératives). L'information recueillie portait alors sur les rôles des femmes et des hommes dans la production agricole, sur le calendrier de culture et les intrants utilisés, ainsi que sur les modes de conditionnement, de transport et de commercialisation des produits agricoles. Par la suite, une enquête quantitative pour le suivi et l'évaluation du projet a été effectuée à trois reprises pendant la durée du projet: au début, à mi-parcours et à la fin du projet. Cette enquête, menée auprès d'un échantillon aléatoire de 5 % des membres de chacune des coopératives, portait sur les superficies cultivées, les cultures produites, les variétés et les intrants utilisés, le calendrier de production et les principaux problèmes éprouvés. Les données recueillies ont été compilées dans le logiciel ACCESS et ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives. Il est à noter que des mesures quant à la productivité des cultures ont été recueillies mais qu'en raison d'estimations imprécises en ce qui a trait aux quantités récoltées ainsi que de la courte durée du projet, ces résultats ne sont pas présentés. Finalement, au terme du projet, des entretiens semi-structurés ont été menés avec une trentaine de membres des coopératives ayant bénéficié de l'appui technique. Ces entretiens portaient sur les techniques testées par les membres, leur évaluation des résultats obtenus, leur motivation à continuer ou non et les contraintes les empêchant de tester ou d'adopter d'autres techniques.

Les résultats présentés porteront spécifiquement sur les pratiques de conservation des sols utilisées par les membres de la coopérative agricole SOCOBELAM, parce que celle-ci se

situe en périphérie de Port-au-Prince et qu'on y pratique ainsi une agriculture périurbaine. En effet, de par sa proximité avec Port-au-Prince en transport motorisé (environ une trentaine de minutes), les produits agricoles des membres de SOCOBELAM sont pratiquement tous commercialisés directement sur les marchés de la capitale haïtienne. Cette proximité de la capitale constitue une occasion importante pour la pérennité économique de la coopérative SOCOBELAM. Avec sa redynamisation et un renforcement des capacités de production ainsi que de commercialisation, la coopérative serait mieux outillée pour saisir une telle occasion, dans un contexte où d'autres zones de production agricole requièrent un transport de plus longue durée pour atteindre la capitale.

2. RÉSULTATS ET ANALYSE

Le diagnostic conduit en début de projet nous a appris que, pour la très grande majorité des membres interrogés, les activités de cultures maraîchères constituent leur principale source de revenu. Les superficies mises en culture varient en fonction des saisons. La grande saison de production coïncide avec la saison des pluies, de fin février jusqu'en septembre-octobre. La petite saison de production, quant à elle, se déroule en saison sèche, de novembre à février. Les résultats obtenus montrent que les superficies mises en culture pendant la saison des pluies (en moyenne 1,64 ha) sont plus importantes que pendant la saison sèche (en moyenne 0,46 ha). Les principales cultures des membres de SOCOBELAM sont, en ordre décroissant: le poireau, la carotte, le piment, le chou, la betterave, l'oignon, le haricot, la tomate, le maïs et la laitue. Le haricot, les pois et le maïs sont les cultures les plus largement consommées par les membres de la famille. Malgré tout, plus des trois quarts de la production totale de ces cultures sont vendus. Pour toutes les autres cultures, c'est 90 % et plus de la production qui sont vendus, principalement à Croix des Bossales, un marché de gros de Port-au-Prince. Les pertes post-récoltes sont importantes, pouvant atteindre 10 % dans le cas du chou, sans compter les pertes pouvant survenir au moment du transport et de la commercialisation.

Lors du diagnostic initial, il a été constaté que les pratiques de conservation des sols mises en place par les membres étaient minimales. Or, les jardins des membres de SOCOBELAM sont tous dans les montagnes bordant la capitale haïtienne du côté sud de Pétionville (Figure 1). Les membres pratiquent ainsi une agriculture sur des sols en pente, vulnérables à l'érosion, d'autant plus que le couvert végétal est rare, tant au bas qu'au haut des montagnes. Dans un tel contexte d'agriculture de montagne, l'adoption de mesures de conservation des sols prend toute son importance. Pourtant, les cultures, bien qu'étant souvent installées perpendiculairement au sens de la pente, n'étaient toutefois pas faites selon les courbes de niveau. Les arbres étaient peu nombreux dans les parcelles et il n'y avait pas ou que peu de haies vives ou de bandes enherbées qui auraient pu freiner l'érosion des sols. Les sols, très souvent en pente et sans couvert ►



Figure 1 Photo présentant le contexte d'une agriculture de montagne « humide » dans la zone de SOCOBELAM, au début du projet : on y voit des tentatives de cultures selon les courbes de niveau nécessitant des améliorations, quelques ouvrages anti-érosifs nécessitant un entretien et quelques arbres conservés aux abords des parcelles – le tout constituant des zones d'ancrage potentiel pour des mesures de conservation des sols avec appui-conseil.

forestier, étaient fortement soumis à l'érosion hydrique. Il y avait très peu d'ouvrages pour réduire cette érosion (murets de pierre, cordons pierreux, etc.). La productivité des cultures était moyenne, les membres appliquaient peu les bonnes pratiques en pépinière, repiquaient les plantules trop tard au champ, ne respectaient pas la densité de plantation, appliquaient beaucoup de pesticides et souvent pas les pesticides appropriés, utilisaient trop peu de fertilisants organiques et peu d'engrais chimiques. Selon les membres, la fertilité générale des sols diminuait.

Dans le cadre du projet, une partie de ces membres ont pu bénéficier d'un appui technique et conseil, offert par un agronome sous forme de visites régulières aux champs. C'est ainsi qu'ils ont été sensibilisés et ont testé de nouvelles pratiques agricoles dont l'objectif était d'améliorer la productivité des cultures ou d'améliorer la protection des sols. Le tableau 2 présente la liste

des nouvelles pratiques proposées aux membres et la fréquence à laquelle chacune de ces pratiques a été testée par des membres (par ordre décroissant). La sélection des pratiques testées était faite en fonction du diagnostic posé aux champs, avec les agricultrices et les agriculteurs, valorisant leurs propres pistes de solutions (Figure 2).

Lors d'entretiens semi-structurés conduits au terme du projet, il a été demandé aux membres rencontrés de parler des pratiques qu'ils avaient testées et qui avaient davantage retenu leur attention. Tous ont mentionné avoir grandement apprécié la visite régulière d'un agronome dans leurs parcelles, ce qui a permis une meilleure appropriation des pratiques en question.

En premier lieu, c'est la formation sur l'utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides qui semble avoir eu le plus d'impact. Certains ont affirmé avoir réduit de moitié la fréquence

Tableau 2 Pratiques visant l'amélioration de la productivité agricole et la conservation des sols, et le nombre de membres de SOCOBELAM en ayant fait l'essai, mai 2011 à mai 2012

PRATIQUES PROPOSÉES	NOMBRE DE MEMBRES EN AYANT FAIT L'ESSAI
Repiquage : moment idéal, mode d'enfouissement du plant et densité de plantation	18
Culture selon les courbes de niveau	16
Incorporation de l'engrais organique au jardin	15
Participation à un atelier sur l'application sécuritaire des pesticides	15
Rotation des cultures	9
Compagnonnage et plantes antagonistes	8
Préparation et stérilisation du sol de la pépinière	8
Semis en pépinière et arrosage	5
Application d'un paillis	5
Désherbage et entretien des plants au jardin	5
Gestion de résidus des cultures	4
Plantes de couverture ou plantes fourragères	2
Application rationnelle de l'urée en pépinière	0

d'application des pesticides dans leur champ, d'autres ont dit prendre soin de mettre un cache-nez et s'orienter pour minimiser les risques liés au vent pendant l'application. Notons que les membres de SOCOBELAM font face à de nombreux problèmes phytosanitaires puisqu'ils cultivent les mêmes parcelles avec des cultures de la même famille depuis des années, ce qui augmente le réservoir de maladies dans le sol. De plus, comme ils sont bien souvent incapables d'identifier correctement la maladie qui attaque leurs plants (manque de soutien technique), certains membres pulvérisent n'importe quel pesticide en grande quantité pour tenter de régler la situation-problème. La formation cherchait à résoudre ce type de situation. En deuxième lieu, c'est l'importance d'une application accrue de fumure organique qui a été rapportée. À la suite des séances avec les conseillers agricoles, de nombreux producteurs ont dit avoir augmenté l'apport en fumier (de poules notamment) dans leur jardin. Cela était d'autant plus facile que l'engrais chimique était rare et très cher lorsque disponible (de 40 à 50 \$ US/sac en novembre-décembre 2011). Après l'application de fumure organique, les membres accompagnés ont tous mentionné que leurs plants étaient plus vigoureux, plus forts. Ils ont également affirmé qu'ils utiliseraient dorénavant plus de fumier et un peu moins d'engrais pour réduire leurs dépenses et obtenir de plus beaux plants. Ainsi, une des retombées importantes du projet est l'adoption de nouvelles pratiques qui permettront

éventuellement d'en arriver à une meilleure productivité et à des bénéfices environnementaux.

Lorsqu'on les a interrogés sur les contraintes les empêchant de tester ou d'adopter de nouvelles pratiques, les membres rencontrés ont mentionné : le manque de ressources économiques pour l'achat des intrants ou du matériel agricole approprié, l'impossibilité de pratiquer une rotation des cultures sans perdre des revenus, le manque de temps ou d'assurance pour enseigner la nouvelle pratique aux manœuvres qui font effectivement les travaux au champ, le besoin d'un suivi-conseil rapproché, à court mais aussi à moyen terme, afin d'affiner la mise en place de certaines pratiques pouvant avoir une incidence sur l'échec ou le succès des cultures.

3. DISCUSSION ET CONCLUSION

Outre les considérations économiques à court terme, il est intéressant de noter que les membres doutent parfois du bien-fondé de l'une ou l'autre des nouvelles pratiques. C'est une étape cruciale dans le choix de continuer ou non à utiliser une nouvelle pratique, comme dans tout processus d'adoption des innovations. Alors que le membre se questionne, la présence d'un conseiller agricole peut faire une grande différence. En répondant aux questions, en prodiguant des conseils et des encouragements, en tentant d'adapter une nouvelle technique à une situation particulière, un conseiller agricole peut jouer un rôle déterminant dans l'adoption d'une nouvelle pratique à court, moyen et long termes. En effet, l'expérience du projet suggère que ce service est important, voire fondamental, pour soutenir l'agricultrice ou l'agriculteur dans l'introduction de nouvelles pratiques agricoles et pour assurer leur maintien dans le temps. Or, dans un contexte où l'appui technique offert aux productrices et aux producteurs par les services agricoles de l'État est de moins en moins disponible, les coopératives, comme structures de proximité, semblent tout indiquées pour soutenir, au-delà de la durée de vie d'un projet, ce type de service-conseil personnalisé aux agricultrices et aux agriculteurs [10]. Rappelons qu'une coopérative, de par son ancrage dans une communauté, avec des membres ayant des objectifs communs et faisant face à des défis similaires, contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement des membres vis-à-vis de leur organisation, mais aussi vis-à-vis de leur milieu et de l'environnement dans lequel elle évolue. Un tel sentiment d'appartenance « élargi » est de nature à contribuer à la pertinence socioécologique des actions mises de l'avant et donc, par extension, à une prise en compte contextuellement signifiante et respectueuse des questions environnementales. Comme le mentionnait Ban Ki-Moon, secrétaire général des Nations Unies, lors de l'Assemblée générale de l'Alliance coopérative internationale tenue au Mexique en novembre 2011 : « Les coopératives rappellent à la communauté internationale qu'il est possible d'allier la viabilité économique à la responsabilité sociale. » D'ailleurs, l'État haïtien a enchaîné le mouvement coopératif dans sa constitution : « *L'État encourage, en milieu rural et urbain, la formation de coopératives* ►



Figure 2 La photo représente le champ d'un producteur appuyé par le projet où de nouvelles pratiques ont été testées : initiation d'une rotation des cultures (alors que son champ était cultivé en solanacées – tomate et poivron – depuis des années), utilisation accrue de fumure organique et respect des densités recommandées pour les plants de tomate.

de production, la transformation de produits primaires et l'esprit d'entreprise en vue de promouvoir l'accumulation du Capital National pour assurer la permanence du développement¹. »

En tant qu'entreprise, la coopérative poursuit un objectif d'autonomie financière et de rentabilité par le développement d'une offre de services répondant aux besoins de ses membres. Ceci assure à l'action des coopératives une pérennité qui les distingue des structures associatives proprement dites, qui sont davantage dépendantes de financement externe pour conduire leur action. Plusieurs des contraintes vécues par les productrices et les producteurs de SOCOBELAM peuvent être surmontées si on mise sur l'offre de produits et services d'une coopérative agricole efficiente et rentable, répondant efficacement aux besoins de ses membres [12], notamment pour l'accès à des intrants de qualité, l'accès à un appui-conseil spécialisé dans la production des cultures maraîchères et la conservation des sols, ainsi que l'accès à des services post-récoltes et en appui à la commercialisation. Rappelons qu'une telle offre de produits et services, menant à une meilleure commercialisation, présente pour SOCOBELAM une force pour saisir les occasions découlant de sa situation géographique stratégique par rapport à Port-au-Prince.

De plus, comme les coopératives jouent un rôle dans l'amélioration des conditions de vie de ses membres ainsi que dans la pérennité des activités économiques, elles peuvent ainsi contribuer également à l'amélioration de la résilience des populations face aux risques, comme les séismes.

La courte durée du projet aura laissé en suspens un certain nombre de pistes qu'il aurait été intéressant d'approfondir ou de renforcer et qui semblent être

le gage d'un ancrage plus solide lorsqu'on cherche à introduire de façon durable des pratiques nouvelles auprès de la population agricole. De ce point de vue, les coopératives et leur fédération nous semblent pouvoir jouer un rôle structurant dans l'organisation de la communauté afin de mener des actions sur les terres plus marginales, moins près des habitations. Comme le notaient Murray et Bannister (2004), les terres plus éloignées des habitations appartiennent à tous, et toute action d'aménagement de ces espaces doit être réalisée de façon concertée afin qu'elle soit durable [7]. Il aurait donc été intéressant de pouvoir poursuivre l'action de manière à permettre à la fédération appuyée par le projet d'intégrer et de pérenniser le service d'appui-conseil et ainsi aider au maintien et à la démultiplication des changements de pratiques introduits durant le projet.

Face à ces constats et toujours en lien avec l'ancrage offert par les coopératives, il serait plus facile pour les productrices et les producteurs agricoles d'adapter et d'adopter des mesures de conservation des sols, y compris la diversification de systèmes agroforestiers durables, leur permettant d'améliorer à la fois la productivité de leurs cultures et d'aménager de façon plus durable le territoire agricole périurbain. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 FAO (2011). *Food, agriculture and cities – The challenges of food and nutrition security, agriculture and ecosystem management in an urbanizing world*, Rome, FAO Food for the Cities multi-disciplinary initiative position paper, 45 p.
- 2 USAID (2006). *Vulnérabilité environnementale en Haïti : conclusions et recommandations*, Washington, DC, USAID, 146 p.
- 3 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES et PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (2008). *Impacts socio-économiques de la dégradation des terres en Haïti et interventions pour la réhabilitation du milieu cultivé*, Port-au-Prince, Ministère de l'Environnement, 73 p.
- 4 PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE), MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT et UNIVERSITÉ QUISQUEYA (2010). *GEO Haïti 2010 – État et perspectives de l'environnement*, Port-au-Prince, PNUE, 198 p.
- 5 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (2011). *Politique de développement agricole 2010-2025*, Port-au-Prince, Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), 24 p.
- 6 BANNISTER, M. E., et P. K. R. NAIR (2003). « Agroforestry adoption in Haiti : the importance of household and farm characteristics », *Agroforestry Systems*, vol. 57, p. 149-157.
- 7 MURRAY, G. F., et M. E. BANNISTER (2004). « Peasants, agroforesters, and anthropologists : A 20-year venture in income-generating trees and hedgerows in Haiti », *Agroforestry Systems*, vol. 61, p. 383-397.

1. République d'Haïti. *La Constitution de la République d'Haïti de 1987*, http://www.sdn.mefhaïti.gouv.ht/lois/CH87/CH_TM.php, consulté en juillet 2013.

8 GIBBONS, Ann (2010). « Greening Haiti, tree by tree », *Science*, vol. 327, n° 5966, p. 640-641.

9 SHIFERAW, Bekele A., Julius OKELLO et Ratna V. REDDY (2009). « Adoption and adaptation of natural resource management innovations in smallholder agriculture: reflections on key lessons and best practices », *Environment, Development and Sustainability*, vol. 11, p. 601-619.

10 ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE (2012). *Plan d'action pour une décennie coopérative*, Manchester, Alliance coopérative internationale (ACI), 32 p.

11 AMISIAL, Jean-Claude M. (2001). « La problématique des coopératives agricoles en Haïti », *Haïti Coop Magazine*, n° 20, p. 3-9.

12 FAO (2012). *Agricultural cooperatives: Key to feeding the world*, Rome, FAO World Food Day 2012, 8 p.

Virginie Levasseur, Ph. D. est titulaire d'un doctorat en agronomie tropicale de l'Université Laval. Elle est spécialisée en agroforesterie, a œuvré au Sahel pendant plusieurs années dans ce domaine et travaille présentement comme conseillère en agriculture, agroforesterie et sécurité alimentaire chez SOCODEVI. v.levasseur@socodevi.org

Renée Brunelle, M. Sc. est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Après avoir œuvré comme consultante en environnement et en coopération internationale, et agente de recherche en éducation relative à l'environnement, elle travaille actuellement comme conseillère en environnement chez SOCODEVI. r.brunelle@socodevi.org

Ginette Carré, M. Sc. a une formation en géographie et est titulaire d'une maîtrise en gestion de projets de l'Université du Québec à Montréal. Spécialisée en développement des entreprises coopératives, elle possède une longue expérience auprès de coopératives d'épargne-crédit, d'agriculture et d'habitation dans divers pays africains et en Haïti. Elle est chargée de programmes chez SOCODEVI, notamment pour le projet « Reconstruction et redynamisation des coopératives agricoles en Haïti ». g.carre@socodevi.org

Joseph Franck Mahotière est titulaire d'une licence en économie appliquée du Centre de techniques de planification et d'économie appliquée de Port-au-Prince. Il a œuvré auprès de plusieurs projets et organisations pour le renforcement des capacités de gestion des groupements économiques et entrepreneurs, ainsi qu'en matière de suivi et d'évaluation. Il a agi à titre de coordonnateur local et de conseiller en économie et développement organisationnel dans le cadre du projet « Reconstruction et redynamisation des coopératives agricoles en Haïti ». jfmahotiere@yahoo.fr

